SNS
LE SOIR NUMÉRIQUE & SATELLITE

DU TACTILE, DES DUOS ET DU HAUT DE GAMME

Samsung multiplie son offre

Le marché de la téléphonie connaît une bonne relance après l'accalmie du premier trimestre, chaque constructeur tente de se replacer dans la course et réussir le meilleur bond. Dans cette optique, le constructeur sud-coréen paraît le mieux armé pour gagner plus de parts du gâteau.

(Lire en quatrième page du supplément l'article de Abdelghani Talbi)

ATLANTIC BIRD 3 (DEGRÉS OUEST)

Les élévations et azimuts pour quelques villes algériennes

Lire en deuxième page du supplément.

EDITO

Clichés écolos via hélico…

Sommet de Copenhague aidant, nombreuses auront été les déclarations de «bonne conscience», de bon sens écologique et d'évidence salutaire…
Au risque de lasser, elles nous auront resservi le photographe aérien, «l'apôtre» de l'écologie esthétique, le chevalier du ciel : Yann Arthur-Bertrand. Rediffusion de sa méga-production *Home* (produite par Luc Besson), des cinq volets de l'émission Vu du ciel (sur plusieurs canaux de France Télévisions) et plateaux spéciaux auront été l'écrin de velours à l'ancien du Paris-Dakar. «Mon discours culpabilise, on me l'a répété. Je communique peut-être mal, mais avec sincérité. La situation est critique, le climat sera déréglé, le pétrole sera tari, notre civilisation disparaîtra», tels sont les louables confessions de YAB qui omet pourtant de nous dire que derrière *Home* (15 millions d'euros, trois ans de «travail artistique» et une prétendue gratuité…), derrière Vu du ciel et derrière l'édition des magnifiques photos du pavé à table basse se cachent des milliers de litres de kérosène nécessaires au survol de la planète et des tonnes de CO_2 dégagés

(710 tonnes dans l'atmosphère rien que pour Vu du ciel »…) ! Une contradiction avec ses idéaux qu'il compense en offrant 500 fours en terre cuite à des paysans du Cambodge… sans trop s'attaquer aux lobbies industriels pollueurs, sans trop interpeller certains groupes pétrochimiques peu écologiques, sans trop cibler ceux qui sont payés pour détruire le monde (ah, les guerres !), ceux qui établissent les règles économiques, c'est-à-dire les hommes politiques, le très sympathique et médiatique Yann se contente de recevoir (l'été dernier) la légion d'honneur française pour mieux être à l'aise dans sa mission planétaire. Cette dernière consiste, en hélicoptère (s'il vous plaît), à fustiger tous nos excès de consommation. Nous voilà rassurés, avec notre SNMG au taux que vous savez, le photographe des grands espaces et des grands airs n'aura aucun mal (télé, DVD, et expos aidant) à nous convertir à sa religion…

Mourad N.

NOSTALGIE

C'ÉTAIT DANS LE «SOIR SAT» DU 18 SEPTEMBRE 1998

Alerte à l'Est

Les alertes sont ces télégrammes envoyés en urgence par la Direction de la lutte contre la fraude à ses unités régionales pour leur signaler des cas précis dont elle a eu connaissance et qu'ils doivent réprimer immédiatement, après enquêtes et contrôles bien entendu. Ainsi, durant le courant de l'année 1997, la Direction générale a eu à envoyer une alerte sous le numéro 25/97 relative aux exportations frauduleuses de paraboles. Dans cette note interne, le constat est le suivant : «Un nouveau courant de fraude d'antennes paraboliques à l'exportation a été signalé au niveau des frontières terrestres entre Annaba et Tébessa. Ceci consiste à l'exportation frauduleuse de kits complets de paraboles acquis auprès des revendeurs de Souk-Ahras.» En effet, et devant les prix exorbitants pratiqués en Tunisie sur le matériel de réception satellite, et les difficultés administratives pour installer une assiette, beaucoup de Tunisiens se rabattent sur les produits de la contrebande introduits frauduleusement à partir de l'Algérie. On ne compte plus le nombre de foyers équipés de paraboles «dziria»… Dans ce cas précis, quelles sont les instructions données par la douane algérienne à ses éléments ? Les voici : «Redoubler de vigilance, procéder à un contrôle approfondi des mouvements de cette nature de marchandises par la vérification des factures et la concordance du lieu de destination avec ce genre de matériel.» Autre cas : le gérant de la société Aston (France) saisit la douane pour leur signaler la présence, sur le marché algérien, de matériel de réception satellite portant sa marque et qui est contrefait. Le même constructeur entame une action en justice. Pour l'amateur, un Aston en vaut un autre ; mais au vu des bas prix pratiqués par certains vendeurs à la sauvette, on doit se douter de la mauvaise qualité du matériel. Malheureusement, les gens achètent n'importe quoi, pourvu que «ça marche» ! (…)

M. F.